

Rapport – Suivi après mise en œuvre de la NCSC 4460, *Rapports sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit ou d'examen*

Juin 2020

Introduction

Le [Conseil des normes d'audit et de certification](#) (CNAC) a effectué, entre novembre 2019 et janvier 2020, un suivi après mise en œuvre de la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4460, *Rapports sur les autres éléments relevés dans le cadre d'une mission d'audit ou d'examen*.

Voici pourquoi nous avons entrepris cette démarche.

1. Nous voulions savoir si :
 - la NCSC 4460 atteint son objectif de favoriser l'uniformité des réponses des professionnels en exercice aux demandes de rapports sur d'autres éléments faites par des tiers;
 - la mise en œuvre et l'application de la NCSC 4460 posent des difficultés;
 - certains points sont à améliorer dans la NCSC 4460.
2. Nous cherchions à évaluer l'efficacité et l'efficacéité du processus de suivi après mise en œuvre et à perfectionner ce processus au besoin.

Commentaires reçus

Pour réaliser ce suivi après mise en œuvre, nous avons publié un [document d'information](#), organisé une séance de consultation en personne et effectué un sondage auprès de professionnels en exercice, de préparateurs d'informations supplémentaires et d'utilisateurs de rapports préparés selon la NCSC 4460, ce qui a donné les résultats suivants :

- Nous avons reçu deux réponses par écrit.
- Cinq représentants du secteur public et d'organismes de réglementation ont participé à la séance de consultation.
- Vingt-deux professionnels en exercice, trois préparateurs et quatre utilisateurs ont répondu au sondage.

Les constatations qui ont été faites dans le cadre du suivi après mise en œuvre nous ont été d'une grande utilité, tant pour choisir les mesures à prendre à l'égard de la NCSC 4460 que pour évaluer le processus en soi.

Principales constatations

1. La NCSC 4460 a favorisé l'uniformité des réponses des professionnels en exercice aux demandes de rapport sur les autres éléments faites par des tiers.

Il ressort du suivi après mise en œuvre que bon nombre de rapports qui, avant la publication de la NCSC 4460, n'étaient pas préparés selon une norme précise du *Manuel de CPA Canada – Certification* sont désormais délivrés conformément à la NCSC 4460 ou à une autre norme de missions particulières du *Manuel*.

Nous y voyons une preuve que la NCSC 4460 vient répondre à l'un des enjeux d'intérêt public qui ont motivé son élaboration.

2. De façon générale, les professionnels en exercice sont parvenus à surmonter les difficultés qu'ils ont rencontrées au cours de la première année d'application.

Lorsque nous avons choisi la NCSC 4460 pour faire l'objet d'un suivi après mise en œuvre, nous savions déjà que cette norme causait des difficultés aux professionnels en exercice. Les résultats confirment que l'application de la NCSC 4460 a effectivement posé des difficultés pendant la première année.

Néanmoins, après s'être familiarisés avec la norme et les indications ne faisant pas autorité pertinentes, les professionnels en exercice ont généralement été en mesure de :

- s'entendre avec la direction sur la préparation d'un rapport selon la NCSC 4460 ou sur la réalisation d'un autre type de mission;
- créer des modèles conformes à la NCSC 4460 ou à d'autres normes du Manuel pour préparer des rapports qui répondent aux demandes particulières.

3. Il faut éclaircir certains points dans la NCSC 4460.

Selon les réponses qui témoignent de difficultés de mise en œuvre et d'application de la NCSC 4460, il arrive souvent que les utilisateurs ne saisissent pas bien les différences entre les types de missions que réalisent les professionnels en exercice.

Pour clarifier la NCSC 4460, des répondants ont notamment suggéré de préciser :

- si les informations supplémentaires considérées en application de la NCSC 4460 et les informations qui ont fait l'objet de l'audit ou de l'examen doivent se rapporter au même exercice;
- les différences entre le terme «autres éléments» et les termes semblables utilisés dans d'autres normes.

4. Il n'y a pas vraiment de demande de modification du champ d'application de la NCSC 4460.

La majorité des répondants ont mentionné que le champ d'application de la NCSC 4460 est approprié.

Quelques répondants ont signalé des situations particulières qui n'entrent pas dans le champ d'application de la NCSC 4460. Toutefois, il n'y a pas vraiment eu de demande de modification du champ d'application au regard d'un aspect précis.

Prochaines étapes

Les résultats du suivi après mise en œuvre indiquent que la NCSC 4460 atteint son objectif de favoriser l'uniformité des réponses des professionnels en exercice aux demandes de rapports sur d'autres éléments faites par des tiers.

Certains points de la norme pourraient être éclaircis, mais les professionnels en exercice ont généralement été en mesure de surmonter les difficultés qu'ils ont rencontrées au cours de la première année d'application. Comme nous n'avons été informés d'aucun problème important concernant la NCSC 4460 et que nous avons actuellement d'autres priorités, nous ne prévoyons pas d'apporter à court terme à la norme des modifications substantielles.

Cependant, nous prendrons en considération les commentaires des parties prenantes sur les éclaircissements à apporter à la NCSC 4460 et collaborerons avec CPA Canada pour déterminer si d'autres indications seraient utiles.

Processus de suivi après mise en œuvre

L'expérience que nous avons acquise nous aidera à perfectionner notre processus de suivi après mise en œuvre. En 2021-2022, nous examinerons, à l'occasion de notre planification annuelle, la possibilité de mener des suivis après mise en œuvre à l'égard de certaines normes. De plus, toujours en concertation avec CPA Canada, nous veillerons à tenir compte, dans les prochains suivis, des besoins en matière d'indications de mise en œuvre.

Contacts

Jacqui Kuypers, CPA, CA
Directrice de projets, CNAC
+1 416 204 3445
jkuypers@aabscanada.ca

Chi Ho Ng, CPA, CA
Directeur de projets, CNAC
+1 416 204 3443
cng@aabscanada.ca